

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 8 janvier 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 8 janvier 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Curé](#) est destinataire de cette lettre

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 8 janvier 1849, 1849-01-08

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 13/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26850>

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (278)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 janvier 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Curé](#)

Lieu de destinationFargniers (Aisne)

Description

RésuméSur une créance impayée par madame Quéhin venue voir Godin à Vervins à la fin des débats du procès contre Degon. Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin explique à Curé que le ministère public a conclu contre lui en s'appuyant sur le résumé additionnel à l'expertise, malgré les preuves « accablantes » qu'il a produites contre Degon, et malgré le plaidoyer « absurde et maladroit » de l'avoué de celui-ci. Il salue madame Curé et note dans le post-scriptum qu'il ira le 17 janvier 1849 à Vervins entendre sans doute sa condamnation.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Curé \[madame\]](#)
- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Quéhin \[madame\]](#)
- [Quéhin \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCuré

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéFouriérisme

BiographieSympathisant fouriériste résidant à Fargniers (Aisne) au milieu du XIX^e siècle.

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1449

278

Fargues
p. 100

Mon cher Monsieur Luce
 La femme qui s'est dit que
 était sans impossibilité de faire face à des
 engagements elle a demandé jusqu'au
 mois je pensais que son mari retournerait
 pour lui faire un autre billet mais je
 ne vois personne il s'attendent à ces frais
 qu'ils ne peuvent éviter faute d'argent je suis
 tout à votre disposition et vous retournerai le Billet

je suis à Paris quand elle est venue
 pour la fin des débats de mon affaire
 après les preuves excellentes que j'ai produites
 contre mon adversaire et les plaidoyers
 absurdes et mensongers de son avoué dans
 lequel il a répété tout ce que j'ai dit pour unique et
 seul argument - que je suis rien inscrit
 que mes besoins sont sans valeur, le ministère
 public a voulu contre moi en s'appuyant sur
 le ~~sur~~ résumé additionnel que vous avez et
 sur les différences que vous avez constatées sous
 même cote dans les produits de Godon
 nos respects à M^{me} Luce

à votre service

C'est le mercredi 14 janvier qui j'ai
 à Paris sans doute entendu ma condamnation

Leon
4

Mon cher Monsieur Glatigny
 La fin des débats de mon procès en contrefaçon
 est enfin en fin samedi et les conclusions
 incompréhensibles du ministère public ne
 sont pas favorables je m'attends donc à être
 condamné le 14 janvier je vous prie de
 me faire connaître quel est l'aveu que je serai
 chargé de mon affaire à Leon je me serais adressé
 pour cela ^{par} à M^{me} Godon si ses nouvelles étaient